



## Rapport d'étape sur l'accessibilité

### Renseignements généraux

LOGISTEC Services Maritimes SRI et ses sociétés affiliées (collectivement « LOGISTEC ») présente son rapport d'étape afin de respecter ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accessibilité* (la « Loi ») et du *Règlement canadien sur l'accessibilité* (le « RCA »). Le rapport d'étape fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan sur l'accessibilité. Le plan sur l'accessibilité et ces rapports d'étapes annuels, font partie d'un processus d'amélioration continue.

LOGISTEC est soucieuse d'offrir un milieu de travail inclusif ainsi que l'égalité des chances. Lorsqu'il existe des obstacles en termes d'accessibilité, tant physique que de communications (site internet, outil informatique), nous offrons des accommodements lorsque possible, en fonction de la localisation des opérations que nous effectuons, et en tenant compte des enjeux de santé et sécurité inhérents à nos activités sur les terminaux.

Afin d'identifier les obstacles dans nos milieux de travail et d'améliorer l'accessibilité, la participation de nos employés et leur rétroaction est importante. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous pour contacter la personne chargée de l'accessibilité par courriel, par téléphone ou par la poste.

### Contactez-nous :

Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires par courriel, par téléphone ou par la poste en utilisant les coordonnées ci-dessous :

- **Courriel** : Accessible@logistec.com
- **Téléphone** : (514) 844-9381, 1-888-844-9381
- **Courrier** : 600 rue de la Gauchetière Ouest, 14<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec H3B 4L2

Vous pouvez utiliser les coordonnées ci-dessus pour demander une copie de notre plan sur l'accessibilité, une copie de notre rapport d'étape, et une description de notre processus de rétroaction dans les **formats substitutifs** suivants : imprimé, gros caractères, braille, format audio ou électronique compatible avec les technologies d'assistance pour les personnes handicapées. Nous vous fournirons le format demandé dans les meilleurs délais. Les formats en braille et audio peuvent nécessiter jusqu'à 45 jours, tandis que les formats imprimés, en gros caractères et électroniques peuvent prendre jusqu'à 20 jours.

### Rétroaction

LOGISTEC n'a pas reçu de commentaires dans le cadre de son processus de rétroaction sur la manière dont elle met en œuvre son plan d'accessibilité ni sur les obstacles rencontrés par ses employés ou ses partenaires. Nous encourageons nos employés à communiquer leurs commentaires afin d'identifier les obstacles en matière d'accessibilité. Plusieurs commentaires ont été formulés directement à la personne

chargée de l'accessibilité en lien avec les projets de construction en cours dans l'édifice où se situe le siège social de LOGISTEC. Des éléments liés à l'aménagement intérieur de nos bureaux, à l'accessibilité aux bureaux de LOGISTEC, ainsi qu'au chantier en cours à proximité ont été soulevés.

Dans le cadre de notre projet de relocalisation de nos espaces de bureaux plus tard cette année par le locateur/gestionnaire, des éléments liés à l'aménagement intérieur ont été soulevés et seront adressés dans nos nouveaux locaux. De plus, nous sommes en communication constante avec le locateur/gestionnaire afin de communiquer rapidement à nos employés les entraves et modifications effectuées par le locateur/gestionnaire durant la construction.

## **Consultations**

Nous avons contacté les personnes qui avaient indiqué le souhait d'être consultés sur leur expérience à la suite de l'envoi du questionnaire afin d'organiser des séances de travail. Mais nous avons réalisé que plusieurs préfèrent garder l'anonymat face à leur handicap. Nous opterons pour la consultation au courant de l'année, auprès d'un organisme externe représentant des personnes ayant des handicaps, afin de soutenir nos réflexions sur les améliorations possibles.

Nous continuons de consulter des employés occupant des postes clés dans les départements des ressources humaines, légal ou santé et sécurité au travail, pour leur expertise.

Avec la venue du projet de relocalisation, plusieurs éléments ont été soumis au locateur/gestionnaire afin d'être pris en compte dans l'aménagement de nos nouveaux locaux. Une infirmerie sera aménagée, elle sera également adaptée pour être accessible en fauteuil roulant. Elle pourra être utilisée pour accommoder des employés ayant des conditions médicales spécifiques. La possibilité d'augmenter le bruit blanc afin de réduire les sons de l'environnement dans les espaces ouverts a été validée et sera implantée.

Au niveau des formations auprès de nos employés en matière de santé et sécurité, les méthodes de diffusion peuvent être adaptées lorsque requis, ce qui assure une transmission des informations à tous nos employés.

## **Suivi des plans d'action**

Voici le suivi du progrès de nos améliorations selon le plan d'accessibilité et les domaines visés à l'article 5 du RCA :

Domaines	Observation	Action	Statuts
Emploi	Le domaine de l'emploi réfère aux améliorations possibles en matière de recrutement, de promotion et de maintien des emplois afin d'assurer un environnement de travail inclusif et accessible.		
<b>Obs 1</b>	Le processus de recrutement ne mentionne pas la volonté de LOGISTEC de mettre en place des mesures favorisant l'accessibilité	Notre équipe des ressources humaines améliorera son processus de recrutement en analysant ses pratiques afin de les rendre plus inclusives et en formant	Ressources humaines : Un message à cet effet a été inclus dans le système relié au recrutement <i>Complété</i>

		son personnel de recrutement sur les préjugés inconscients.	
<b>Environnement bâti</b>	L'environnement bâti comprend l'ensemble des lieux et des bâtiments où nous opérons.		
<b>Obs 2</b>	Les portes d'accès au bureau du siège social de LOGISTEC ne sont pas munies de boutons permettant leur ouverture automatique et elles sont d'emblée très lourdes.	Un déménagement est prévu en 2025 sur un autre étage et ces améliorations feront partie des discussions avec la direction du locateur et gestionnaire de l'immeuble afin d'explorer ces options.	Ressources humaines : Les recommandations soumises au locateur ont été approuvées. <i>Implantation été 2025</i>
	La cafétéria du siège social de LOGISTEC n'est pas aménagée pour une personne à mobilité réduite (comptoirs, équipements, tables).	Idem	<i>Idem</i>
<b>Technologie et communication</b>	Les technologies de l'information incluent les environnements informatiques et outils accessibles par nos employés, clients et le public en général.		
<b>Obs 3</b>	Le site internet contient quelques barrières à l'accessibilité : Au niveau du code utilisé, des couleurs et contrastes utilisés à certains endroits, la taille et le caractère rendant la lecture difficile, les vidéos et images utilisés peuvent causer des problèmes lorsqu'utilisés avec des technologies d'assistance. La liste des terminaux et des lieux est difficile d'accès et la navigation est complexe.	Suite à l'acquisition de l'entreprise en janvier 2024, lors de la refonte du site internet, nous allons tenir compte des nouvelles orientations stratégiques. Par ailleurs, nous en profiterons pour concevoir le nouveau site web en se basant sur les requis évoqués par la <i>Loi sur l'accessibilité</i> et tiendrons compte des recommandations reçues de la firme d'experts. Certains éléments reliés aux contrastes, aux images utilisées ainsi qu'aux polices et taille de caractères utilisés peuvent être facilement modifiés	Communication : Certaines améliorations ont été apportées au niveau de la navigation (accessibilité à l'information des terminaux ainsi que l'ajout d'icônes). Nous sommes en cours d'évaluation de la refonte du site internet (élection d'une firme en conception et développement Web). Le déploiement s'effectuera au courant de l'année 2026.  <i>Complété</i>

		pour améliorer la compréhension.	
<b>Communication autre que technologie</b>	La communication réfère à la manière dont nous communiquons auprès de nos employés, clients et fournisseurs.		
<b>Obs 4</b>	La description concernant LOGISTEC, son domaine d'expertise, ses activités et ses objectifs n'est pas présentée dans un langage clair, simple et concis.	On tiendra compte de la simplification lors de la refonte du site internet (voir obs 3)	Communications : La mission, les objectifs et les valeurs de l'organisation ont été revus et déployés dans l'organisation. <i>Complété</i>
<b>Acquisition de biens, services, installations</b>	L'acquisition de biens et de services est le domaine par lequel nous pouvons améliorer l'accessibilité à nos installations lors de processus d'approvisionnement.		
<b>Obs 5</b>	Considérer la mobilité lorsque nous octroyons des contrats à des tiers pour la location d'espaces de bureaux. Considérer également les besoins d'accessibilité lorsqu'il est question de mobilier (cafétéria, espace de repos)	Le processus d'octroi de contrats est une collaboration entre plusieurs intervenants. Une liste témoin sera évaluée afin de permettre que les éléments d'accommodement soient pris en considération.	Ressources humaines : Suite à l'évaluation de cette recommandation, nous sommes conscients que celle-ci s'applique à nos bureaux d'affaires et donc tenue en compte. <i>Complété</i>
<b>Conception et prestation de programmes et de services</b>	L'accessibilité à des programmes et des services pour nos employés afin de réduire les obstacles et offrir des accommodements lorsque possible.		
<b>Obs 6</b>	Il n'y a pas de politiques communes encadrant les accommodements possibles des conditions de travail pour un employé ayant un handicap, permanent ou temporaire.	L'élaboration d'un guide entourant les accommodements possibles au niveau des conditions de travail, l'aménagement des espaces physiques, ainsi que l'accessibilité à des outils informatiques favorisant la concentration pour les espaces communs.	Ressources humaines : Un manuel de l'employé a été élaboré, et il inclut une section sur les accommodements. Le manuel est en cours d'approbation pour un <i>déploiement à l'été 2025</i>
<b>Le transport</b>	Le transport vise l'accessibilité physique pour se rendre aux sites et lieux.		

<b>Obs 7</b>	Le transport en commun pour se rendre au travail est complexe, surtout lors des travaux de réaménagement (siège social de LOGISTEC)	Communication avec notre locateur/gestionnaire d'immeuble afin de le sensibiliser à la mobilité de nos employés pour se rendre au travail	Ressources humaines : Nous sommes en communication constante avec le locateur. Les travaux de construction majeurs en cours ont accentué les difficultés d'accessibilité. Mais nous communiquons de manière régulière aux employés les changements, restrictions et solutions venant du locateur afin d'atténuer les impacts.
--------------	---	---	---

## **Conclusion**

LOGISTEC continue de s'assurer de la mise en œuvre de ses plans d'action visant à éliminer ou à prévenir les obstacles. Nous encourageons nos employés à utiliser le processus de rétroaction qui nous aidera à mettre en œuvre pleinement notre plan sur l'accessibilité.

Le rapport d'étape sur la mise en œuvre de notre plan actuel est publié annuellement. L'an prochain, un nouveau plan sur l'accessibilité sera publié afin de respecter nos obligations liées au cycle triennal.

Le plan de mise en œuvre, le rapport d'étape et ses échéanciers sont discutés au Comité de conformité pour rendre compte de l'avancement et discuter des problématiques rencontrées, s'il y a lieu.

La collaboration fut appréciée et nous souhaitons continuer d'avoir ce dialogue ouvert auprès de nos employés malgré la réalité de nos opérations et notre empreinte géographique étendue.

Pour soumettre tout commentaire sur le plan, le progrès réalisé ou le processus de rétroaction, ou pour toute question concernant l'accessibilité, n'hésitez pas à joindre la personne responsable de l'accessibilité aux coordonnées mentionnées ci-haut.